

Gefid Conseils SA

Route de l'Ancienne Papeterie 104, CH-1723 Marly
T +41 26 322 36 42, info@gefidsa.ch, gefidsa.ch



Rapport de l'organe de révision 2022

Association pour le Service officiel
des curatelles de la Haute-Sarine
Route du Pafuet 42
1724 Le Mouret

Rapport de l'organe de révision

Marly, le 8 mai 2023

Réf.: CB/GS

au Comité de direction et à l'assemblée des délégués de **Association pour le Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine, Le Mouret**

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association pour le Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Comité de direction relatives aux comptes annuels

Le Comité de direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous avons contrôlé l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels. Nous constatons qu'à ce jour, le système de contrôle interne n'a pas encore été dûment documenté et formalisé.

Nous recommandons de proposer à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un excédent de produits du compte de résultat de CHF 30'089.74 et des fonds propres après imputation du résultat de CHF 30'089.74 ressortant du bilan au 31 décembre 2022.



Gefid Conseils SA
Claude Brodard
Expert-réviseur agréé

Annexe(s)

- Comptes annuels 2022

B I L A N

BILAN	au 31.12.2022	ouverture au 01.01.2022
ACTIF		
Caisse	11.95	0.00
Banque	320 712.24	0.00
Actifs de régularisation	391 000.00	391 000.00
TOTAL DE L'ACTIF	711 724.19	391 000.00
PASSIF		
Fonds étrangers		
c/c Commune le Mouret	644 305.70	391 000.00
Créanciers	32 278.75	0.00
Passifs de régularisation	5 050.00	0.00
Fonds Propres		
Excédent de participations des communes	30 089.74	0.00
TOTAL DU PASSIF	711 724.19	391 000.00

ASSOCIATION SERVICE OFFICIEL CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE - COMPTES 2022

COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2022

Désignation	Compte 2022		Budget 2022		Compte 2021	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Jetons commission financière	250.00		250.00		0.00	
Traitement du personnel	653 018.46		639 549.00		677 927.65	
Cotisations AVS, AF, AC	61 892.05		61 727.00		64 028.20	
Cotisations caisse prévoyance	82 286.40		70 772.00		70 662.30	
Cotisations LAA + PG maladie	5 627.10		5 525.00		5 773.20	
Frais de formation	8 442.45		8 200.00		0.00	
Frais de supervision	1 113.60		3 000.00		0.00	
Fournitures de bureau	7 823.00		6 500.00		7 524.95	
Frais de publications, annonces, imprimés	954.55		1 000.00		317.75	
Achat mobilier, mach.bureau	1 621.45		3 000.00		3 429.00	
Organe de révision	2 527.80		1 300.00		1 227.75	
Entretien mach.& mob.bureau	5 336.95		3 000.00		2 881.20	
Entretien et réparation équipements informatiques	7 683.55		6 500.00		4 695.15	
Location locaux	20 136.00		20 136.00		20 136.00	
Frais de réceptions et déplacements	14 354.50		14 000.00		15 049.55	
Frais administratif divers	14 004.65		20 000.00		506.70	
Frais ports, téléphone	15 530.65		13 000.00		15 000.55	
Frais de comité, secrétariat	11 271.10		6 000.00		2 860.00	
Frais assemblée générale	500.00		500.00		0.00	
Cotisations aux associations	1 245.00		1 000.00		720.00	
Rbt aux communes			0.00		20 233.84	
Dépenses d'assistance	0.00		0.00		852.80	
Remboursement de tiers - frais de curatelle		259 171.10		190 000.00		234 752.54
Remboursement de tiers - frais de déplacement		4 578.50		13 000.00		9 363.80
Remboursement assurance		0.00		0.00		12 368.25
Part. reçues autres communes		681 959.40		681 959.00		657 342.00
Sous-totaux	915 619.26	945 709.00	884 959.00	884 959.00	913 826.59	913 826.59
Excédent de participations des Communes	30 089.74					
TOTAUX	945 709.00	945 709.00	884 959.00	884 959.00	913 826.59	913 826.59

ASSOCIATION SERVICE OFFICIEL CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE - COMPTES 2022

REPARTITION DES COMPTES 2022

Communes	Population légale au 31.12.2021	Indice IPF	Population pondérée IPF	Nb dossiers	Montant à répartir: 681 959				Répartition comptes 2022		Répartition		
					50%	25%	25%	100%					
					340 980	170 490	170 490	681 959	Charges selon population	Charges selon population pondérée par IPF	Charges selon nombre de dossiers	Comptes 2022 selon statuts	Acompte payé
Bois D'Amont	2 315.00	80.98	187 469	9	49 868	23 226	6 113	79 208	82 649	-3 441	14.63%	5.22%	11.61%
Ferpicloz	259.00	122.18	31 645	0	5 579	3 921	0	9 500	10 334	-834	1.64%	0.40%	1.39%
Le Mouret	3 194.00	82.67	264 048	23	68 803	32 714	15 623	117 140	124 835	-7 695	20.18%	14.06%	17.18%
Marly	8 299.00	90.20	748 570	196	178 773	92 743	133 132	404 647	400 351	4 296	52.43%	74.70%	59.34%
Pierrafortscha	157.00	145.89	22 905	0	3 382	2 838	0	6 220	6 252	-32	0.99%	0.00%	0.91%
Treyvaux	1 534.00	74.46	114 222	22	33 045	14 151	14 943	62 139	54 340	7 799	9.69%	5.22%	9.11%
Villarsel-sur-Marly	71.00	102.00	7 242	1	1 529	897	679	3 106	3 198	-92	0.45%	0.40%	0.46%
Total	15 829		1 376 099	251	340 980	170 490	170 490	681 959	681 959	0	100.00%	100.00%	100.00%

ASSOCIATION POUR LE SERVICE OFFICIEL DES CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE

Tableau des flux de trésorerie 2022

Comptes	Libellés	CHF
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		
990	Clôture du compte de résultats 2022	30'089.74
330	Amortissements des immobilisations corporelles du PA	0.00
332	Amortissements des immobilisations incorporelles du PA	0.00
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00
451	Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux	0.00
364	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	0.00
365	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	0.00
389	Attributions aux capitaux propres	0.00
449	Revalorisation du patrimoine financier	0.00
489	Prélèvement sur le capital propre	0.00
466	Amortissements des subventions au passif	0.00
101	Augmentation (+) / Diminution (-) des créances	0.00
104	Augmentation (+) / Diminution (-) des actifs de régularisation	0.00
20	Augmentation (+) / Diminution (-) des capitaux de tiers	290'634.45
Total des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		320'724.19
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
590	Dépenses d'investissement	0.00
690	Recettes d'investissement	0.00
108	Vente du patrimoine financier	0.00
Total des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		0.00
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT		
209	Engagements des financements spéciaux, fonds, capitaux tiers	0.00
Total des flux de trésorerie provenant des activités de financement		0.00
Variation des disponibilités et placements à court terme au bilan		320'724.19
Disponibilités et placements à court terme au bilan		
100	Solde au 01.01.22	0.00
100	Solde au 31.12.22	320'724.19
Variation des liquidités		320'724.19

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET

Capitaux de tiers		20	37'328.00
Part de la commune aux dettes nettes des associations intercommunales	+		644'306.00
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	-
Patrimoine financier	-	10	320'724.00
= Dette nette			360'910.00
Revenus fiscaux		40	263'750.00
TAUX D'ENDETTEMENT NET			136.84%
(Dette nette / Revenus fiscaux)			

Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

Valeurs indicatives:

- < 100% bon
- 100% – 150% suffisant
- > 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			30'090.00
Amortissement du PA	+	33	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	-
Réévaluations emprunts PA	+	364	-
Réévaluations participations PA	+	365	-
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	-
Amortissements supplémentaires	+	383	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Attributions au capital propre	+	389	-
Prélèvements sur le capital propre	-	489	-
Réévaluations PA	-	4490	-
= Autofinancement			30'090.00
Immobilisations corporelles		50	-
Investissements pour le compte de tiers	+	51	-
Immobilisations incorporelles	+	52	-
Prêts	+	54	-
Participations et capital social	+	55	-
Propres subventions d'investissements	+	56	-
Investissements extraordinaires	+	58	-
= Investissements bruts			-
Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF		60	-
Remboursements	+	61	-
Vente d'immobilisations incorporelles	+	62	-
Subventions d'investissements acquises	+	63	-
Remboursement de prêts	+	64	-
Transfert de participations	+	65	-
Remboursement de propres subventions d'investissement	+	66	-
Recettes d'investissement extraordinaires	+	68	-
= Recettes d'investissement			-
Investissements bruts			-
Recettes d'investissement	-		-
= Investissements nets			-
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT			#DIV/0!
(Autofinancement / Investissements nets)			

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 -100%

Récession : 50 – 80%

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

Charges d'intérêt		340	
Revenus des intérêts	-	440	
= Charges d'intérêts net			-
Revenus fiscaux		40	
Patentes et concessions	+	41	
Taxes	+	42	
Revenus divers	+	43	
Revenus financiers	+	44	263'750.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	
Revenus de transfert	+	46	
Revenus extraordinaires	+	48	
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	
= Revenus courants			263'750.00
PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS			0%
(Charges d'intérêts net / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

- 0% – 4% bon
- 4% – 9% suffisant
- > 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

Engagements courants		200	37'328.00
Part de la commune aux dettes brutes des associations intercommunales	+		644'306.00
Engagements financiers à court terme	+	201	
Instruments financiers dérivés	-	2016	-
Engagements financiers à long terme	+	206	
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	
= Dette brute			681'634.00
Revenus fiscaux		40	-
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	-
Revenus divers	+	43	263'750.00
Revenus financiers	+	44	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-
Revenus de transfert	+	46	681'959.00
Revenus extraordinaires	+	48	-
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	-
= Revenus courants			945'709.00

DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

(Dette brute / revenus courants)

72%

Valeurs indicatives:

- < 50% très bon
- 50% – 100% bon
- 100% – 150% moyen
- 150% – 200% mauvais
- > 200% critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

Immobilisations corporelles		50	-
Investissements pour le compte de tiers	+	51	-
Immobilisations incorporelles	+	52	-
Prêts	+	54	-
Participations et capital social	+	55	-
Propres subventions d'investissements	+	56	-
Investissements extraordinaires	+	58	-
= Investissements bruts			-

Charges de personnel		30	811'266.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+	31	
Réévaluations sur créances	-	3180	
Charges financières	+	34	
Réévaluations, immobilisations PF	-	344	
Charges de transfert	+	36	
Réévaluations, emprunts PA	-	364	
Réévaluations, participations PA	-	365	
Amortissements, subventions d'investissements	-	366	
Charges de personnel extraordinaires	+	380	
Charges de biens et service et charges d'exploitation extraordinaires	+	381	
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	+	3840	
Charges de transfert extraordinaires	+	386	
= Dépenses courantes			811'266.00

Dépenses courantes			811'266.00
Investissements bruts	+		-
Dépenses totales			811'266.00

PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

(Investissements bruts / Dépenses totales)

0%

Valeurs indicatives:

- < 10% effort d'investissement faible
- 10% – 20% effort d'investissement moyen
- 20% – 30% effort d'investissement élevé
- > 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

6. PART DU SERVICE DE LA DETTE

Charges d'intérêts		340	
Revenus des intérêts	-	440	
Amortissements du patrimoine administratif	+	33	
Réévaluations emprunts patrimoine administratif	+	364	
Réévaluations participations patrimoine administratif	+	365	
Amortissements subventions d'investissements	+	366	
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	-	466	
= Service de la dette			-

Revenus fiscaux		40	-
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	-
Revenus divers	+	43	-
Revenus financiers	+	44	263'750.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-
Revenus de transfert	+	46	-
Revenus extraordinaires	+	48	-
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	-
= Revenus courants			263'750.00

PART DU SERVICE DE LA DETTE

(Service de la dette / Revenus courants)

0%

Valeurs indicatives:

< 5% charge faible

5% – 15% charge acceptable

> 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS

Capitaux de tiers		20	37'328.00
Part de la commune aux dettes nettes des associations intercommunales	+		644'306.00
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	-
Patrimoine financier	-	10	320'724.00
= Dette nette			360'910.00
Population résidente permanente			15'829.00
DETTE NETTE PAR HABITANT			22.80055594
(Dette nette / Population résidente permanente)			

Valeurs indicatives:

< 0 CHF patrimoine net

0 – 1'000 CHF endettement faible

1'001 – 2'500 CHF endettement moyen

2'501 – 5'000 CHF endettement important

> 5'000 CHF endettement très important

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			30'089.74
Amortissement du PA	+	33	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	-
Réévaluations emprunts PA	+	364	-
Réévaluations participations PA	+	365	-
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	-
Amortissements supplémentaires	+	383	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Attributions au capital propre	+	389	-
Prélèvements sur le capital propre	-	489	-
Réévaluations PA	-	4490	-
= Autofinancement			30'089.74
Revenus fiscaux		40	-
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	-
Revenus divers	+	43	-
Revenus financiers	+	44	263'750.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-
Revenus de transfert	+	46	-
Revenus extraordinaires	+	48	-
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	-
= Revenus courants			263'750.00
TAUX D'AUTOFINANCEMENT			11%
(Autofinancement / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

> 20% bon

10% – 20% moyen

< 10% mauvais

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	136.84%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	#DIV/0!
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	72%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	0%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	0%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	22.80055594
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	11%

ASSOCIATION SERVICE OFFICIEL CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE

NOTE AUX COMPTES 2022

Jetons commission financière : ce montant de CHF 250.- est une provision.

Traitement du personnel : Ce montant inclus les indemnités accident, maladie et maternités d'un total de CHF 54'902.84.

Cotisations charges sociales : Contrairement aux années précédentes, les indemnités des assurances maladies et accidents ont été déduites des cotisations aux assurances sociales. La prévoyance professionnelle est basée sur des salaires de CHF 707'921.30 sans déductions des indemnités.

Frais de supervision : concerne une demande de médiation pour le personnel

Fourniture de bureau et entretien et réparation matériel informatique : un peu plus de frais dû aux changements/augmentation du personnel

Organe de révision : les années précédentes pas de provision de la charge de l'année. Pour 2022, il y a la charge 2021 de CHF 1'227.80 + provision pour 2022 de CHF 1'300.-. Cette année uniquement il y a « double » charge.

Frais administratif divers : inclus les frais de Fidu-Val Sàrl de CHF 12'250.-

Frais comité, secrétariat : inclus les frais de secrétariat de l'association effectué par la commune de Bois d'Amont de CHF 2125.35. Les frais de comité (sandwichs et boissons) sont également mis en charge ici alors que l'année passée, ils étaient dans autres frais administratifs. De plus les jetons de présences passent de CHF 2'860 en 2021 contre CHF 8'320 en 2022, ceci notamment à des séances supplémentaires liées aux divers engagement (Chef de service, personnel)

Pour le reste des produits et charges rien à signaler.

Concernant le bilan de reprise/d'ouverture, ce dernier se compose des actifs de régularisation de CHF 391'000.- correspondant aux montants suivants :

- Produits de curatelles 2020 de CHF 190'000.- à encaisser
- Produits de curatelles 2021 de CHF 190'000.- à encaisser
- Produits des frais de déplacement 2021 de CHF 11'000.- à encaisser

Il y a deux ans de décalage dans les encaissements, ces produits ont été comptabilisés et tenus comptes dans les comptes précédents afin de respecter la périodicité. La contrepartie est le c/c de la Commune du Mouret car ces montants ont été « avancés » dans les revenus via les comptes de la Commune.

A fin 2022, on retrouve ces mêmes montants dans les actifs de régularisation qui correspond aux montants suivants :

- ✓ Produits de curatelles 2021 de CHF 190'000.- à encaisser
- ✓ Produits de curatelles 2022 de CHF 190'000.- à encaisser
- ✓ Produits des frais de déplacement 2022 de CHF 11'000.- à encaisser

ASSOCIATION SERVICE OFFICIEL CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE

Les créanciers de CHF 32'378.75 sont composés des charges à payer au 31.12.2022 :

- Commune Bois d'Amont, secrétariat 2022 CHF 2'125.35
- LPP décembre 2022 CHF 24'699.55
- Frais de déplacements du 4^{ème} trimestre 2022 des employés de CHF 3'353.85
- Rbt à Germain Roulin, curatelles 2020 encaissés à double CHF 2'100.-.

Les passifs de régularisation de CHF 5'050.- se composent ainsi :

- Prov. Honoraires révision CHF 1'300.-
- Prov. Frais AG CHF 500.-
- Prov. Jeton commission financière CHF 250.-
- Prov. Fiduciar, solde 2022 CHF 3'000.-

Enfin, il a été décidé de ne pas rembourser les excédents aux Communes ce qui engendre de fonds propres pour l'association qui serviront notamment à rembourser la dette à la Commune du Mouret. Ce montant pour 2022 s'élève à CHF 30'089.74.